

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : J. REBOUX

Le Nord de la France :

Trois mois 13 f.

Six mois 26

Un an 52

ANNONCES : 15 centimes la ligne.

RÉCLAMES : 25 centimes

— On traite à forfait. —

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing :

Trois mois 12 f.

Six mois 23

Un an 44

L'abonnement continue, sauf

à l'contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Baghin, libraire, rue Grand-Chaussée.

A PARIS, chez MM. Havas, Laffitte-Bulmer et Cie, place de la Bourse, 8 ; A TOURNAI, au bureau du journal l'Économie ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Ce numéro a un supplément

ROUBAIX, 14 FÉVRIER 1870

La question des octrois vient enfin d'être remise à l'étude, et nous avons sous les yeux le formulaire des questions sur lesquelles les conseils des quinze cents communes assujetties à cette taxe auront à se prononcer.

Comme résumé de questions locales, ce formulaire nous paraît complet. Le gouvernement trouvera dans les réponses communales de quoi s'éclairer sur un grand nombre de points ; et comme, après tout, contrairement à une croyance beaucoup trop répandue, ce n'est pas l'Etat qui impose la taxe de l'octroi, mais chaque communauté de citoyens qui ne la subit qu'après l'avoir demandée en toute liberté, il importait évidemment que ceux qui s'y sont volontairement assujettis fussent les premiers consultés, soit sur le maintien actuel des choses, soit sur les modifications à y introduire ou le mode de remplacement à y substituer.

Réduite à cette simple expression, la question des octrois ne devait comporter aucune agitation. Il en est peu d'aussi difficiles à résoudre peut-être, mais il n'en est aucune qui soit moins faite pour troubler ou passionner les esprits. Il nous a semblé utile de bien fixer l'opinion là-dessus avant qu'arrive le moment de la discussion.

Il est un autre point sur lequel l'opinion publique a besoin aussi d'être éclairée, c'est le défaut complet d'intérêt du côté de l'Etat dans l'établissement proprement dit de la taxe d'octroi. Dans les temps anciens, c'était matière de graves abus. De nos jours, l'Etat n'avait retenu, de son ancienne prélibation dans ce revenu communal, que le droit de prélever à son profit le dixième de la recette.

Ce décret a été abandonné depuis 1852, et si les populations sont souvent encore portées à faire quelque confusion sur ce point, cela vient de ce que, en dehors de la taxe d'octroi, concurremment avec elle, mais sans qu'il en résulte de ce chef aucun surcroît d'aggravation, l'Etat perçoit, au compte de la régie des contributions indirectes, un droit spécial au titre de droit d'entrée dans toutes les villes d'une population de 4,000 âmes, ou supérieure à ce chiffre. Les collecteurs de l'octroi perçoivent cette taxe, en même temps que l'autre, et la confusion vient de là.

Ainsi, liberté pour les communes de subir ou non l'octroi, et parfait désintéressement de l'Etat dans sa perception, voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue dans l'examen de cette question communale.

Mais comme d'un autre côté, le droit d'Etat ou d'entrée dans les villes aggrave dans une grande proportion les charges de l'habitant de ces villes appelées *sujettes*, pour parler le langage de la régie, on aperçoit tout de suite que la question s'élargit de l'intérêt connexe du Trésor public, de telle manière qu'il y ait nécessité, pour éclairer la situation sous toutes ses faces, de rattacher à la discussion prochaine celle de l'impôt général des boissons. Peu importe, en effet, à l'habitant des cités si tristement privilégiées, de payer à un titre ou à un autre une taxe qui surenchérit considérablement les objets qu'il consomme : ce qu'il a intérêt à voir disparaître ou tout au moins atténuer, c'est l'ensemble de l'impôt, évidemment lourd, qu'il paye cumulativement à la commune et à l'Etat.

Il y a longtemps qu'on demande au gouvernement de mettre sérieusement à l'étude l'impôt des boissons : nous voulons espérer qu'il profitera pour cela de l'occasion qui s'offre si naturellement à lui dans la question actuelle. Maintenir, modifier ou remplacer l'octroi, et conserver, quoi qu'il arrive, le droit perçu pour l'Etat aux portes des villes, ce serait laisser la situation à peu près intacte et, à certains égards, même l'aggraver, comme nous aurons peut-être occasion de le démontrer plus tard.

Du reste, il faut se garder de toute fausse ou imprudente mesure dans cette matière qui touche à des intérêts si dignes de sollicitude. Les expériences de 1830 et 1848 ne doivent pas être perdues ici. On a vu, à ces époques, le gouvernement, et plus tard, d'importantes communes, supprimer ou modifier les octrois ; et presque au lendemain il fallait les rétablir. Les objets detaxés se vendaient en effet au même prix, et les communes étaient privées de leurs revenus.

C'est donc, ainsi que nous l'avons dit, une question fort complexe que celle des octrois, et c'est parce qu'à toute innovation en ce qui les concerne, se rattachent de très-sérieux intérêts pour le producteur, le consommateur et l'Etat, que nous voulons espérer qu'aucun des aperçus qu'elle comporte ne sera dans l'ombre, ni par le gouvernement ; ni par les études d'enquête dont les premiers jalons viennent d'être enfin posés sur le terrain même des communes le plus intéressées à sa solution.

Le Corps législatif continue à être le théâtre d'incidents journaliers de nature à surexciter l'opinion. Samedi M. Ordinaire a voulu saisir la chambre d'une lettre de M. Rochefort demandant la mise en accusation du ministre. Le président a sagement agi en ne permettant pas au député de Besançon de lire la lettre de M. Rochefort et en s'opposant ainsi au renouvellement des discussions orageuses. Les lettres des départements signalent la réaction produite par les exagérations de langage de certains membres de la gauche.

Ainsi, à Besançon, notamment, où M. Ordinaire avait obtenu 8000 voix sur 9000, un certain nombre de négociants des plus honorables, voulant protester contre ce qui se passe, font signer dans la ville une adresse aux ministres. Elle se couvre de signatures et sera apportée à Paris par une députation.

Voici le texte de cette adresse :

« Messieurs les ministres,

« Le nouvel ordre de choses inauguré par le choix du ministère n'a pas tardé à faire sentir dans nos localités ses heureuses influences.

« En attendant que les résultats qu'il doit amener par la réforme progressive de nos institutions se réalisent, l'opinion par cela même qu'elle pense posséder un gage, s'est promptement rassurée. Inquiète, froissée parce qu'elle ne voyait poindre nulle part les garanties qu'elle considère comme indispensables à un ordre de choses durable, elle a dû réagir pour l'obtenir. Le chef de l'Etat, dans son impartialité lui a donné raison. Dès lors, elle a passé de l'inquiétude à la sécurité, du mécontentement à une satisfaction sincère. Il y a maintenant un sens pour elle, une chose sous ces mots : Alliance de l'Empire et de la liberté. Sincère et forte, de plus en plus intense, cette alliance sera le salut de la France.

« En faisant affluer énergiquement vers le pouvoir les forces vives de l'opinion, en assurant au pays l'exercice de ses libres mouvements, elle amènera dans le corps social l'équilibre et la vigueur qui ne laissent plus de prise aux vagues parasites des idées subversives.

« La pensée, Messieurs les ministres, qui a suggéré cette adresse, due à la spontanéité d'hommes indépendants est bien naturelle. Ils estiment que les citoyens, dans les circonstances importantes se doivent de rendre éclatant l'éloge, comme le blâme. Cette manifestation étant d'ailleurs la récompense et l'encouragement de ceux qui, à la tête d'une nation comme la nôtre, entreprennent la noble et difficile tâche du bien.

« Nous avons l'honneur d'être, Messieurs les ministres, vos très humbles et obéissants serviteurs.

« Suivent les signatures.

complot circulant : il a été opéré un grand nombre d'arrestations et des papiers de la plus haute importance auraient été saisis chez les personnes arrêtées. Voilà ce qui se répète partout. Je crois qu'il est bon de s'expliquer sur ce sujet et de réduire les faits à leurs justes proportions ; ils sont déjà assez graves pour que nous ne les exagérions pas.

Quand l'Empire, après avoir modifié peu à peu nos institutions politiques établies par lui, en arriva récemment à donner la liberté de la presse et du droit de réunion, comme prélude du retour au régime parlementaire, ceux qui usent de ces droits nouveaux ou restitués, si l'on veut, étaient mûs par des pensées différentes.

Les uns acceptaient loyalement cette transformation, parce qu'ils jugeaient qu'elle devait assurer la sécurité et la dignité du pays.

Des hommes des divers partis se trouvèrent réunis sur le même terrain, et l'on put entendre des républicains, des orléanistes, des légitimistes, dire : laissons de côté la question de la forme gouvernementale, réservons-la, et unissons-nous pour fonder les institutions et les mœurs d'un peuple libre.

Les autres, ces sont les irrécyclables, ont résolu de se servir des concessions plus ou moins volontaires du gouvernement pour le renverser. Ils se mirent à l'œuvre immédiatement. Les plus avancés d'entre-eux, s'abusant sur le nombre de leurs adhérents, et peut-être même de bonne foi, se préparèrent pour les grandes journées et trompés par l'indifférence calculée du pouvoir, qu'ils prenaient pour de l'impuissance et de la décapitulation, étalèrent naïvement au grand jour leurs projets et leurs espérances. Depuis bientôt une année, ils ont organisé un complot en permanence.

Nous ne pouvons prévoir les révélations qui sortiront du procès prochain, mais nous ne croyons pas à l'existence d'un de ces complots comme nous avons vu depuis le commencement de l'Empire, ayant pour but l'assassinat de l'Empereur par un moyen d'igni ou à l'organisation d'une conspiration pouvant à un jour donné, aboutir à une émeute sérieuse et sanglante.

Apprentis conspirateurs et fanfarons de révolution, ceux qui sont en ce moment sous les verrous, comme ceux qui sont encore en liberté, mais compromis n'ont pas ébranlé le gouvernement qu'ils se croyaient près de renverser. Ils sont arrivés à ce seul résultat de révéler leur impuissance ; et quand on voit un de leurs chefs, parce qu'il a fait construire sur deux ou trois points des semblants de barricades, dire puérilement qu'il a occupé pendant quelques heures trois faubourgs de Paris, on doit être convaincu que la révolution est encore bien éloignée, puisqu'elle n'a que de tels instruments.

Nous ne croyons pas juste l'accusation de provocation dirigée contre le gouver-

nement. Notre avis est que depuis longtemps il est au courant de ce que les ennemis préparaient contre lui. Ses agents filaient les conspirateurs ; il ne voulait pas faire d'esclandre pour des futilités ; il eût peut-être laissé volontiers les choses aller plus loin ; quelques-uns de ses amis désiraient peut-être qu'un conflit sérieux éclatât. Le ministère actuel a jugé que cette tactique pourrait être un jeu dangereux pour l'Empire ou la liberté, même pour tous deux. Il a mis la main sur les conspirateurs avant que la conspiration eût été bien et dûment organisée. Vous verrez si l'événement ne justifie pas ces appréciations.

M. Ordinaire se trouvait hier chez M. Buffet avec ses collègues du Doubs pour présenter au ministre une députation : il les quitta à une heure et demie, disant qu'il avait affaire à la chambre. Vous savez ce qu'il advint de la communication qu'il devait faire au nom de M. Rochefort. Comme on lui demandait un instant après, dans la salle des Pas-Perdus, pourquoi il n'avait pas insisté, il répondit qu'il s'était conformé aux recommandations de M. Rochefort. Il communiqua aux journalistes présents la lettre dont il n'avait lu que les deux premières lignes.

Grande réunion aujourd'hui au cirque des Champs-Élysées où ont parlé MM. Jules Favre et E. Picard. Les deux honorables ne sont plus en odeur de sainteté parmi les irrécyclables : on les accuse d'être vendus, l'un parce qu'il a donné la main à M. E. Ollivier, l'autre parce qu'on dit qu'il ne tardera pas à devenir ministre.

J'ai entendu bon nombre de députés se plaindre de la composition réactionnaire des diverses commissions nommées ces jours derniers, et principalement de la commission d'initiative. Il est certain que les noms de ceux qui la composent ne présagent rien de bon pour les projets de lois que pourront présenter la gauche et le centre gauche.

M. Thiers, qui avait décliné l'honneur de faire partie de la commission pour l'enquête économique, a obtenu 72 voix. On dit qu'il s'en est montré peu flatté : il eût préféré n'en avoir aucune.

Il était question à la chambre d'une communication verbale assez énergique que le comte Daru aurait faite à M. de Werther, ambassadeur de Prusse.

On parlait aussi de l'éventualité d'une prorogation de la chambre mais ce bruit ne rencontrait que des incrédules.

M. Flourens n'est pas arrêté ; on prétend que sa retraite n'est pas inconnue de la police et que s'il n'est pas en prison, il le doit uniquement au souvenir du nom de son père.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix.

Paris, dimanche 13 Février.

Le complot.

Depuis plusieurs jours, des bruits de

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DE 15 FÉVRIER 1870.

— 97 —

TRISTAN DE BEAUREGARD

PAR LE

MARQUIS DE FODRAS.

LXVI

SIMON.

(Suite).

Il n'avait pas perdu de temps, et le hasard avait bien servi son activité et sa résolution. Il se remit en route pour Chaillot. Son cœur était joyeux, car il pouvait prouver par des faits la sincérité de ses promesses.

Il pensait au bonheur d'Alliette lorsqu'elle le verrait revenir avec Simon, et qu'elle pourrait le conduire aux pieds de Corinne.

Pendant qu'il suivait la grande avenue des Champs-Élysées, lentement cahoté dans une chaise, il repassait dans son esprit les qua-

tre mois qui venaient de s'écouler, et il comptait avec un douloureux courage toutes les fautes qu'il avait commises, toutes les déceptions qu'il avait subies. Ceux qu'il avait sacrifiés à son ambition, à son inquiétude, à son égoïste besoin de célébrité, il les avait dévoués et fidèles, et il s'était vu abandonné par ce monde pour lequel il avait tout fait.

Alliette et Corinne, désolées par lui, ne lui avaient jamais reproché son abandon ! D'Ignoray, envers lequel il s'était mal conduit, l'avait secouru avec zèle et générosité ; Enfin, Simon, pour lequel il s'était montré si ingrat et si dur, venait d'exposer ses jours pour lui, après avoir renoncé, pour chercher à lui être utile, au bonheur de voir celle qu'il aimait !

— Que suis-je auprès de ces être si parfaits ? — s'écria-t-il avec remords et désespoir.

Quand la voiture qui le conduisait fut engagée dans la rue de Chaillot, une mortelle inquiétude, un moment suspendue par tous les soins auxquels il s'était livré, s'empara de nouveau de son cœur. La rue était sombre et déserte, la citadine n'avancait qu'avec une désespérante lenteur, sur le pavé couvert d'une légère couche de verglas. Arrivé devant l'église, le cheval s'arrêta court, et le cocher déclara qu'il lui serait impossible de monter le haut de la rue.

Tristan descendit et chercha dans sa poche une pièce de monnaie pour payer son conducteur, puis il continua sa route à pied.

Deux hommes venaient de sortir de l'église et marchaient devant lui.

Ces deux hommes, qu'il dépassa bientôt, le rejoignirent à la porte de la maison occupée par Simon, où ils entrèrent sur ses pas.

Tristan reconnut alors, avec une indicible terreur, que l'un de ces hommes était un prêtre et qu'il portait sous son manteau un sursis et une étole.

Au même instant d'Ignoray parut en haut de l'escalier. Un bougeoir qu'il tenait à la main éclairait en plein son visage dont tous les traits étaient bouleversés.

— Si c'est le prêtre — dit-il d'une voix étouffée par les sanglots — qu'il vienne vite, il n'y a pas une minute à perdre.

Puis, reconnaissant Tristan, il ajouta :

« La mort est là-haut, mais Dieu vient avec vous. Tristan, soyez homme une fois dans votre vie. »

Simon avait encore sa connaissance ; il accueillit Tristan avec un doux regard, et le prêtre avec un rayonnant sourire.

Quelques minutes après le regard était éteint, mais le sourire rayonnait toujours : Simon était mort.

LXVII.

UN ANGE AU CIEL, UN MARTYR SUR LA TERRE.

Près de quatre mois se sont écoulés ? le

printemps est revenu, et à la suite d'une journée tout à la fois humide et chaude, un magnifique clair de lune illumine la verdure naissante du parc de Beauregard. A sa douce et sereine clarté, on aperçoit les grappes des lilas en fleur, et dans le silence d'une nuit à peine commencée, on entend le murmure continu et mélancolique d'une source, et le chant plaintif et parfois interrompu du rossignol. Aucun bruit ne sort du château, qu'on croirait désert si une faible lumière ne brillait pas à une fenêtre, et si on ne voyait pas de temps en temps passer et repasser derrière un rideau, des formes humaines semblables à des ombres. Jamais le ciel ne fut plus radieux, la brise plus parfumée, la soirée plus provoquante, et cependant, devant les maisons du village comme aux alentours du manoir, on fit voir ni groupes joyeux et bruyants, ni promeneur solitaire et recueilli. Quelle calamité a donc frappé cette contrée paisible, pour qu'elle soit si triste quand le printemps la convie à une de ses plus belles fêtes ? Le signe de la foi et de l'espérance resplendit toujours au sommet de son église, les moissons de ces champs sont riches de promesse, l'herbe de ses prairies est si haute, qu'elle endoie déjà au souffle du zéphyr ; pourquoi alors ce silence morne qui donne l'idée de la douleur ou de l'inquiétude ? Il y a un an qu'à pareil jour et dans le même lieu, un juste terminait sa longue et honorable carrière ; ses concitoyens le pleuraient,

mais leur tristesse expansive eut paru moins saisissante au voyageur indifférent que cette désolation muette, à une heure où le repos ressemble encore à l'activité qui l'a précédé et qui le suivra. Malgré cette mort, il y avait donc alors de l'espérance, et il n'y en a donc plus maintenant ?

Tout à coup, le roulement d'une voiture qui s'avance avec rapidité se fait entendre dans l'éloignement. Le bruit se rapproche, la voiture franchit la grille du château et se dirige vers le perron ; un homme en descend c'est d'Ignoray ; une femme vient à sa rencontre, dans le vestibule, c'est Alliette.

Ils échangent avec une précipitation douloureuse quelques paroles entrecoupées, puis ils entrent dans le salon.

Alliette pose sur la table un flambeau qu'elle a apporté, et elle tombe anéantie dans un fauteuil.

Sa maigre est effrayante, un tremblement convulsif agite tous ses membres, sa respiration est bruyante et saccadée, ses yeux étincellent d'une ardeur fébrile qui jette un éclat sinistre sur la pâleur de son visage, que la douleur a flétri jusqu'à effacer même le souvenir de sa beauté.

— Ma pauvre enfant ! — s'écria d'Ignoray en lui prenant les mains — quant donc vos malheurs finiront-ils ?

— Jamais ! — répondit Alliette d'une voix étouffée.